

NOUVEAU A CLANSAYES

Nous sommes très heureux de vous annoncer l'ouverture le Vendredi 21 mai à partir de 18H d'un bistrot de week-end à Clansayes en face du terrain de pétanque, le "BISTROT DES MALINCO"

Le but est de recréer une ambiance bistrot de partage et de convivialité au sein du village de Clansayes. Il sera tout d'abord ouvert du vendredi soir au samedi soir.

Vous y trouverez des boissons froides (Vins, Bière, Sirop ...) ou chaudes (Café, Thé, ...) et des préparations maison avec des produits de notre terroir sous forme de pintxos. (tartines).

Cette ouverture dépendra du contexte sanitaire et des travaux de la commune.

**COMITÉ DE SOUTIEN
A L'EPR EN TRICASTIN**

A l'initiative du président de la communauté de communes, du maire de St PAUL et du maire de Pierrelatte, soutenus par tous les maires, une consultation citoyenne est lancée afin que nos habitants se positionnent pour construire deux réacteurs nucléaires de nouvelle génération (EPR) en Tricastin.

Pour l'ensemble des élus, l'activité nucléaire du bassin de vie du TRICASTIN doit continuer, ce sont 50 000 personnes qui seraient concernées.

Vous pouvez soutenir ce projet en intégrant un comité de soutien « EPR TRICASTIN » par courriel, sur la page Facebook du comité ou en glissant un bulletin dans des urnes dédiées en mairie.

EPR TRICASTIN

Vous aussi, dites OUI à l'implantation de réacteurs nouvelle génération !

✓ Par email ouialepr@ccdsp.fr ✓ Par bulletin papier

www.facebook.com/Oui-a-EPR-en-Tricastin

La GYM reprend.

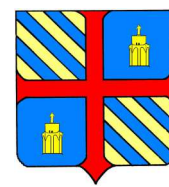
Les cours se passent en plein air devant le local technique les mercredi et jeudi de 18 h à 18 h 45 et les samedi de 9h15 à 10 h

En MAI :	En JUIN :
Mercredi : 5-12-19	Mercredi : 9-16
Jeudi : 6-20-27	Jeudi : 3-17-24
Samedi : 29	Samedi : 12-26

**La ZUMBA reprend**

Les cours se passent en plein air devant le local technique. jusqu'à fin juin

Le Mercredi de	16 h 45 à 17 h 45.
Le Samedi de	10 h 30 à 11 h 30.

**Clansayes Info**

Bulletin municipal d'information mai 2021

N°83



Entrée nord du village de Clansayes, projet d'aménagement...

Le Mot du Maire...

Dans quelques jours, les mesures concernant la lutte contre la COVID 19 vont être allégées.

- Le 19 mai, le couvre-feu passe à 21 h, réouverture des commerces, des terrasses, des musées, monuments, cinémas, des établissements sportifs...

- Le 9 juin, le couvre-feu à 23 h. réouverture des cafés et restaurants, des salles de sports, des salons et foires.

- Le 30 juin, fin du couvre-feu.

Nous pourrions donc bientôt nous retrouver, faire une partie de pétanque.

Il faudra cependant rester prudent et respecter les gestes barrières et le port du masque.

Le chantier concernant la mise en valeur de nos remparts, l'aménagement et la sécurisation de notre village continue.

Cela génère des gênes pour quelques habitants et je les remercie de leur patience.

Nous en apprécions encore plus le résultat.

Vos élus aussi travaillent. Nous avons préparé un budget sans augmenter les impôts et en investissant malgré tout.

C'est aussi le résultat d'une gestion rigoureuse. Nous ne dépendons pas sans être assurés des recettes.

Nous nous réunissons régulièrement pour échanger sur les conditions de révision ou de modifications de notre Plan Local d'Urbanisme.

Si cela se passe mieux à la communauté de communes, nous avons assisté lors du vote du budget à des prises de positions qui

pourraient être surprenantes si nous n'étions pas en période électorale...

Espérons que les élections passées certain(e)s se rappelleront ce qu'est l'intérêt général...

Nous avons procédé, à la demande des services de l'état, à une mise à jour de notre liste électorale. C'est pourquoi de nombreuses personnes ont été contactées. Elles seront radiées si elles ne répondent plus aux conditions définies dans le courrier reçu pour qu'elles restent électrices.

Je suis très heureux qu'un lieu de convivialité s'ouvre à Clansayes.

J'espère vous retrouver bientôt au BISTRO-DES-MALINCO devant la salle des fêtes.

Soyons attentif à nos proches et respectons les mesures sanitaires.

Votre Maire.

Maryannick GARIN

Contact

Téléphone: 04.75.04.70.68

Fax : 04.75.96.70.58

Mail: mairie@clansayes.fr

Site : www.clansayes.fr

FACEBOOK

La commune dispose d'une page Facebook.

Si vous souhaitez être informé :

Village de Clansayes

La Mairie est ouverte :

Le mercredi, le vendredi :

9h à 12h et de 14h à 17h

Le lundi, le mardi et le

jeudi : de 9h à 12h

ETAT - CIVIL**Décès**

CHARLES Bernard
Le 05 avril 2021

AMENAGEMENT DE L'ENTREE NORD DU VILLAGE

Dans le cadre du projet global de l'aménagement du village qu'elle poursuit depuis plusieurs années, la municipalité, en 2018, a souhaité la mise en valeur de la place Chantebise et l'ensemble linéaire de traversée du village, la rue Traversière (RD571). Assistée par le cabinet SEMPERVIRENS, le projet consiste à :

- améliorer la sécurité des espaces et des circulations,
- optimiser le fonctionnement de la place,
- embellir le village et son entrée Nord,
- préserver et valoriser le patrimoine architectural du village.

Des travaux concernant l'alimentation en électricité et en eau seront aussi réalisés pour faciliter le travail des associations qui organiseront des manifestations sur la place notamment la fête votive.

Une consultation des entreprises a été lancée. Les entreprises suivantes ont été retenues :

- BRAJA pour le lot 1 « revêtement sol hors voirie » et pour le lot 3 « voirie »

-LES JARDINS DE PROVENCE pour le lot 2 « végétalisation »

-RICOU BATIMENT pour lot 4 « maçonnerie »

-METALPRO pour le lot 5 « serrurerie ».

Le coût total des travaux est de **424 840 € HT**.

Des subventions ont été notifiées :

221 000 € du département.

50 000 € de la région.

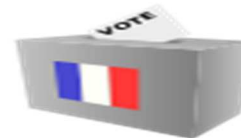
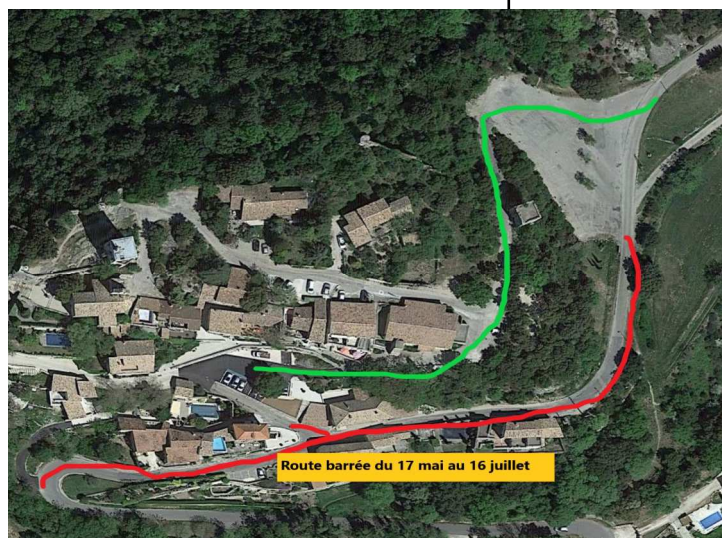
Les travaux seront exécutés du 12 avril 2021 au 30 juillet 2021.

Dans un premier temps, jusqu'au 17 mai la départementale est fermée au cœur du village entre 8 h et 17 h et il sera possible de contourner la zone des travaux en passant par le parking devant la mairie et la salle des fêtes.

En revanche, du 17 mai au 16 juillet lors du goudronnage de la rue, il ne sera plus possible de monter d'un côté du village et de redescendre par l'autre.

Il faudra passer par le golf pour aller en mairie.

Les plans sont affichés en mairie et visibles dans la salle du conseil pendant les heures d'ouverture de la mairie.

**LES ELECTIONS**

Les élections régionales et départementales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Les élections régionales et les élections départementales (autrefois appelées élections cantonales) sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 14 mai 2021.

Dans le contexte actuel, chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une habituellement.

Afin de mieux respecter les règles sanitaires en vigueur, les bureaux de votes seront installés dans la salle des fêtes.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Découvrez en mairie, ou sur notre site, le document édité par la commune de ST PAUL avec le soutien de la CCDSP.

Compte administratif 2020 Service Eau Assainissement

Résultat de la section de fonctionnement 2020:	268,57 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	78 135,21 €
Soit un excédent de la section de fonctionnent :	77 866,64 €

Résultat de la section d'investissement 2020 :	2 774,38 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	50 032,37 €
Soit un excédent de la section d'investissement :	47 257,99 €

Budget prévisionnel 2021 Service Eau Assainissement

Section de fonctionnement :	98 194,56 €
Section d'investissement :	59 972,93 €
Soit un budget global de :	158 167,49 €

Compte administratif 2020 de la commune

Un excédent de la section de fonctionnement 2020 :	512 968,61 €
Un déficit de la section d'investissement 2020 :	66 116,85 €
Des restes à réaliser en dépenses d'investissement :	52 235,52 €
Soit un excédent global de clôture :	394 616,24 €

Budget prévisionnel 2021 de la commune

Section de fonctionnement :	975 838,92 €
dont 500 000 € d'autofinancement.	
Section d'investissement :	905 372,07 €
Soit un budget global de :	1 881 210,99 €

En 2021 pour la 19eme année consécutive : pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux

Taxe Foncière sur Propriété Bâtie :	
Taux commune de 10,97%	
et le taux du département de la Drôme de 15,51 % :	26,48 %
Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie :	45,06 %
Taxes Cotisation Foncière des Entreprises :	23,59 %

VISITE DU CHANTIER.

Après la cérémonie du 8 mai, les élus ont visité le chantier, faisant le point sur les travaux.

**CEREMONIE DU 8 MAI**

Malgré la Covid, il était important de célébrer le 8 mai. Monsieur le Maire et les Adjoint(e)s ont rendu un hommage à tous ceux qui sont morts pour la France et pour nos libertés.

